

CIRA : Causerie le samedi 3 septembre 2022 à 17 h

50, rue Consolat, 13001 Marseille ~ tél. 09 50 51 10 89

Jean-Louis Mohand Paul. *Lire les mémoires du 17 octobre 1961 ?*

Relativement connue dans ses modalités répressives, cette nuit des manifestations des Algériens de la région parisienne est l'objet de représentations contradictoires. Longtemps occultée de l'histoire officielle, déniée cyniquement par des forces institutionnelles, elle reste minorée. Ceci a conduit en regard à une revendication de « reconnaissance » étatique. Mais qu'importe que les menées criminelles d'un État soient enfin qualifiées de « crimes d'État », puisqu'elles le sont jusqu'à rendre l'évidence tautologique ? Cette exigence est devenue un enjeu médiatique agité à l'occasion d'anniversaires et de conférences militantes. Que dira ou non tel chef d'État à tel moment ?

Paradoxalement, elle en vient à recouvrir la *connaissance* générale, socio-historique, de cette tragédie. Il suffit de lire quelques évocations disparates : plusieurs dizaines de morts ici, des centaines là, semblent suffire à l'allusion informative, peu soucieuse de cette variante anodine, et, comme on a noyé les Algériens, on les oublie.

Revendiquer un accès aux sources documentaires officielles (administratives, policières) forme un autre écran puisqu'on les sait tronquées, falsificatrices, et, pour ce qui en a existé, en partie détruites.

Il n'y aura jamais de réponse exacte à la question du nombre de victimes. Mais,

à lire et recouper ce qui est déjà paru, témoignages, travaux historiographiques, on constate que les différents groupes de victimes en différents lieux et moments forment un total bien supérieur, de 800 à un millier de morts.

L'abîme qui sépare les *estimations courantes*, bien ou mal intentionnées, et cette stricte récapitulation amène de nouvelles questions actuelles : Pourquoi n'a-t-il jamais été nommé, alors qu'il ressort de ce qui s'est dit et publié ? Comment comprendre *la différence d'échelle et de nature* entre ce qu'on admet (des policiers énervés commettant des matraquages abusifs et plus ou moins de « bavures » intentionnelles) et ce qui s'apparente à une rafle massive, méthodique et meurtrière, à un pogrome organisé et délibéré contre une composante sociopolitique ? Et d'ailleurs, pourquoi qualifier ces questions de délirantes ?



J'ai publié Mais que peut-on savoir du 17 octobre 1961 ? *en mars 2021 et prépare un essai abordant ces aspects. Par ailleurs, j'ai édité un recueil du journal Vérité-Liberté, et des témoignages de Mohamed Ghafir (Ma Douleur), Monique Her-vo (Notes pour servir à l'histoire des bidonvilles)...*